



50518

NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.
LIMITEE

E/ECA/PSD.4/14
6 février 1986

Original : ANGLAIS
FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Quatrième session de la Conférence commune
des planificateurs, statisticiens et
démographes africains

Addis-Abeba, Ethiopie, 3-12 mars 1986

RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE LA CEA DANS LE DOMAINE DE LA PLANIFICATION EN
1984-1985 ET EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL EU EGARD AUX OBJECTIFS A
ATTEINDRE, AUX PROBLEMES A RESOUDRE ET A LA STRATEGIE A
ADOPTER POUR LA PERIODE 1990-1995

CHAPITRE I : EXAMEN DES ACTIVITES MENEES DANS LE DOMAINE DES QUESTION ET DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT POUR LA PERIODE 1984-1985

Introduction

1. Durant l'exercice biennal 1984-1985, le programme de travail de la CEA a été axé sur la mise en oeuvre systématique des principaux objectifs et priorités du Plan d'action de Lagos, de l'Acte final de Lagos et de la Stratégie internationale du développement. Dans ce contexte, le programme de travail pour 1984-1985 a été orienté vers l'identification de priorités et l'analyse des problèmes et des obstacles actuels au développement de l'Afrique; le secrétariat s'est également attaché à aider les planificateurs et les décideurs à élaborer des plans de développement cohérents dans le cadre de stratégies et de politiques appropriées.

Sous-programme 1 : Analyse, planification et projections socio-économiques

A. Recherche socio-économique

2. Le secrétariat prépare chaque année une étude des conditions économiques et sociales en Afrique. Les résultats enregistrés dans le domaine socio-économique, l'évaluation des politiques et programmes de développement et les incidences des facteurs externes sur les économies africaines ont été longuement examinées dans les études effectuées respectivement en 1982/83 et 1983/84. Dans ces études, on se livre à une analyse des principaux problèmes socio-économiques rencontrés et des politiques mises en oeuvre dans le cadre du Plan d'action de Lagos et de la Stratégie internationale du développement. En application des résolutions de l'Assemblée générale demandant une évaluation périodique de la mise en oeuvre de la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement, le secrétariat a également préparé une étude consacrée à l'examen et à l'évaluation des résultats économiques obtenus en Afrique pendant la période 1980-1985 dans le cadre de l'exécution de la Stratégie internationale du développement et du Plan d'action de Lagos.

3. Le secrétariat a, en outre, préparé en 1984 et 1985, conjointement avec la BAD (Banque africaine de développement), des rapports relatifs aux principaux problèmes économiques que connaît le continent; ces rapports ont été présentés respectivement aux dixième et onzième réunions de la Conférence des ministres de la CEA.

4. De plus, une étude intitulée «Africa's crisis and structural changes» (crise africaine et changements structurels) a été réalisée par le secrétariat à la demande du Comité de la planification du développement. Dans cette étude l'accent est mis sur l'évaluation de la nature de la crise et de sa gestion à court, moyen et long terme. Une attention particulière a été accordée à la situation d'urgence et aux mesures immédiates de remise en état des secteurs essentiels. Les principaux problèmes opérationnels relatifs aux moyens devant permettre à l'Afrique de passer de la crise actuelle à des réformes de structure et à la solution de ses problèmes structurels à long terme ont également retenu l'attention. L'étude en question a été examinée par le Comité à la reprise de sa vingt et unième session et diverses propositions relatives à l'appui de la communauté internationale en vue de permettre à l'Afrique de surmonter ses difficultés actuelles ont été faites.

B. Planification et projections

5. Le programme de travail pour 1984-1985 relatif à la planification et aux projections a été établi dans le but de renforcer les mécanismes de planification grâce notamment à l'utilisation de méthodologies de planification et de techniques de programmation appropriées. Ce programme de travail porte essentiellement sur la fourniture de l'assistance technique et de services consultatifs en matière de planification du développement. Les Etats membres ont reçu une assistance dans le domaine de l'élaboration et de l'évaluation de leurs plans, y compris la création ou l'amélioration de mécanismes de planification et d'exécution de plans, les projections et les prévisions économiques ainsi que les études et analyses économiques spéciales. Des services consultatifs et d'assistance technique ont été fournis au Mali, au Tchad, au Bénin, à Maurice et au Rwanda dans les domaines de la planification et des projections. Des organisations intergouvernementales comme le CILSS (Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel) et la CEPGL (Communauté économique des pays des Grands Lacs) ont également reçu une assistance technique portant respectivement sur l'établissement d'études prospectives pour les pays du CILSS et sur la préparation d'un plan quinquennal de développement pour les membres de la Communauté des pays des Grands Lacs.

6. Conformément aux recommandations de la deuxième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains, le secrétariat a poursuivi l'organisation de missions en vue de mettre en oeuvre les systèmes de prévision dans les pays africains. Le secrétariat a également entrepris la réalisation de modèles de planification des économies africaines afin de permettre aux responsables nationaux d'opérer rapidement les ajustements nécessaires pour faire face à des situations imprévues résultant de la sécheresse, des mesures de contingentement et des variations brusques des prix mondiaux des principaux produits d'exportation. Ces systèmes ont déjà été mis en oeuvre dans deux pays avec la participation conjointe de la CEA et de la BAD. Les efforts se poursuivent afin de réunir les ressources nécessaires à la mise en oeuvre desdits systèmes dans les autres pays intéressés au cours des prochaines années.

7. En ce qui concerne les modèles de planification multisectorielle, le programme de travail de la CEA consiste à établir des modèles sectoriels dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et de l'industrie. Ces modèles sont conçus pour aider à la formulation de plans nationaux de développement et de programmes d'investissement sectoriels cohérents susceptibles de favoriser la mise en place de capacités de planification au niveau national.

8. La Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains a lors de ses deuxième et troisième sessions, souligné la nécessité d'améliorer les modèles de planification multisectorielle. La Conférence a prié le secrétariat d'examiner:

- a) l'impact de la transformation des coefficients technologiques,
- b) l'intégration du secteur informel dans la planification et
- c) le traitement des variables d'ordre financier relatives aux prix et à la balance des paiements. A cette fin, la Conférence commune a recommandé l'organisation, à l'intention de planificateurs africains, d'un séminaire sur les modèles de planification multisectorielle au cours duquel seront examinées les activités menées dans les domaines précités. Le séminaire doit se tenir en 1986 à Moscou et il est prévu que les experts africains participants apportent leurs contributions.

9. Au cours de la période 1984-1985 le secrétariat a suivi les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action de Lagos. A cet égard, l'accent a été mis sur les difficultés que connaissent les activités de planification en Afrique et l'on s'est aperçu que ces difficultés découlaient principalement de la forte dépendance des économies africaines à l'égard de l'étranger dans les domaines des biens d'équipement et des biens intermédiaires, de la technologie, de la main-d'œuvre, du financement des investissements et du déséquilibre entre les ressources naturelles et leur niveau d'exploitation. Le document intitulé «Examen des progrès réalisés dans la prise en compte des objectifs et directives du Plan d'action de Lagos dans les politiques de développement des Etats africains» a été présenté à la onzième réunion de la Conférence des ministres de la CEA tenue à Addis-Abeba, en avril 1985. Ce document est mis à la disposition de la Conférence des planificateurs en tant que document de base.

10. En application des directives de l'Acte final de Lagos, le secrétariat a entrepris des études en vue d'évaluer les progrès réalisés en matière de coordination sous-régionale des plans sectoriels. Aux fins d'examen de la planification sous-régionale dans les domaines de l'industrie et de l'agriculture, des missions ont visité les sièges d'institutions sous-régionales telles que la CEDEAO, l'UDEAC, la CEA, la ZEP, la SADCC (Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe) et les différents MULPOC. Une importance particulière a également été accordée à l'évaluation des activités des institutions de coopération technique et aux mesures d'appui nécessaires à la création et au renforcement de mécanismes institutionnels susceptibles d'assurer une véritable intégration du continent.

11. Conformément à la résolution 501 (XIX) de la Conférence des ministres de la CEA dans laquelle il était recommandé aux Etats membres d'entreprendre des études prospectives au niveau sous-régional, le secrétariat a préparé, à la demande du CILSS, une étude sur les perspectives de développement économique des pays du CILSS. L'étude en question examine les conditions socio-économiques pendant la période 1973-1983 et analyse les perspectives d'avenir de la sous-région pour la période 1983-1998 en fonction des deux scénarios ci-après : un scénario historique reposant sur la continuation des tendances actuelles et un scénario normatif qui indique la voie du développement de la sous-région à partir de la mise en oeuvre des principes et objectifs du Plan d'action de Lagos. L'étude a été présentée au Colloque organisé par le CILSS au cours duquel diverses recommandations en vue du développement de la sous-région ont été faites.

12. Dans le cadre de la Déclaration sur la situation économique en Afrique adoptée par la vingt et unième session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA et, en rapport avec la préparation de la session spéciale de l'Assemblée générale sur la crise économique en Afrique, le secrétariat a réalisé des études axées sur l'identification des moyens permettant d'exécuter efficacement, aux niveaux national, régional et international, le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique 1986-1990, à court, moyen et long terme. Outre l'examen des domaines essentiels du processus de développement de l'Afrique et des problèmes et obstacles structurels, on trouve dans ces études une évaluation des incidences du Programme prioritaire eu égard aux réformes politiques intérieures, à la définition d'un ordre de priorité aux niveaux sous-régional et régional et à l'adoption de mesures internationales d'appui susceptibles de redresser les économies africaines et de créer de nouvelles bases en vue du développement. Le secrétariat a également étudié les incidences financières de la mise en oeuvre du Programme prioritaire de l'Afrique et préparé des profils de pays en vue d'obtenir l'assistance extérieure requise.

Sous-programme 2 : problèmes budgétaires, monétaires et financières à l'échelon national

13. Au titre de ce sous-programme, le secrétariat a mené diverses activités destinées à aider les pays à formuler des politiques monétaires et financières propres à assurer une meilleure mobilisation et une meilleure utilisation des ressources et à renforcer leurs institutions monétaires et financières. Le programme de travail élaboré consiste à fournir une assistance technique et des services consultatifs et à mener des activités de recherche intérieure dans les domaines critiques afin de mettre en oeuvre des politiques appropriées susceptibles d'améliorer la situation budgétaire et monétaire de l'Afrique.

14. Une étude approfondie relative aux problèmes de balance des paiements et de fuites de devises des pays africains a été présentée à la Table ronde des gouverneurs des Banques centrales africaines et des hauts fonctionnaires d'institutions financières internationales sur les problèmes de balance des paiements et de fuites de devises des pays africains; au cours de cette Table ronde on a fait diverses recommandations sur la régularisation du secteur du commerce extérieur dans les domaines particuliers susceptibles d'alléger les problèmes de balance des paiements à court, moyen et long terme et sur la rationalisation des contrôles des changes.

15. Le secrétariat a également réalisé une étude sur le crédit agricole et la mobilisation des ressources en milieu rural destinée à proposer des stratégies visant à améliorer les capacités des organismes de crédit, à accroître la mobilisation des ressources en milieu rural et à promouvoir le développement agricole, en particulier, celui de l'agriculture traditionnelle.

Sous-programme 3 : Pays les moins avancés (PMA)

16. La CEA a été chargée, au titre du précédent nouveau Programme substantiel d'action (NPSA) de coordonner, contrôler et assurer le suivi de l'exécution du NPSA au niveau régional. Un comité inter-divisions sur les PMA a été créé au sein du secrétariat afin de coordonner tous les programmes ordinaires et sectoriels d'assistance aux PMA africains. Le principal élément du programme de base comporte notamment 1) la fourniture d'une assistance technique et de services consultatifs en matière de planification, de programmation et d'étude et de préparation de projets; 2) l'examen annuel de la situation économique et sociale dans les PMA africains; 3) le contrôle et le suivi de l'exécution du NPSA; 4) la préparation d'études détaillées sur les domaines prioritaires identifiés par la Conférence des ministres des pays africains les moins avancés.

17. Le Bénin et le Mali ont, à leur demande, reçu une assistance technique et des services consultatifs dans le domaine des techniques de planification et de programmation. Le secrétariat a apporté son assistance au Bénin dans le cadre de la préparation de son plan national de redressement économique 1985-1987 et au Mali, dans la préparation des documents à présenter à la deuxième Table ronde avec les donateurs. Le secrétariat a également apporté son appui à l'organisation de tables rondes aux Comores, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Lesotho et au Tchad et ce, à la demande des gouvernements intéressés.

18. Le secrétariat a réalisé le document intitulé «Etude des conditions économiques et sociales dans les pays africains les moins avancés, 1982-1983 et 1981-1984». Dans cette étude, sont analysées les réalisations des divers secteurs depuis le lancement du NPSA en septembre 1981. On y trouve également des rapports spécifiques de pays et une évaluation régionale de l'évolution de la croissance globale et sectorielle et des résultats économiques avec un accent particulier sur les principaux problèmes rencontrés et les politiques suivies au niveau national.

19. Dans le cadre de son mandat au titre du NPSA, le secrétariat a réalisé une étude intitulée : «Examen et évaluation régionale des progrès réalisés dans la mise en oeuvre du nouveau Programme substantiel d'action dans les pays africains les moins avancés» pour l'examen global à mi-parcours du NPSA. L'objet de cette étude qui a été présentée à la cinquième réunion ministérielle des PMA et à la onzième réunion de la Conférence des ministres de la CEA était de faire des propositions concrètes en vue de l'ajustement du Programme compte tenu de l'expérience acquise par les pays africains afin d'assurer sa pleine exécution durant la seconde moitié des années 80. Dans cette étude, on s'est livré à une analyse des progrès réalisés, des problèmes rencontrés et des perspectives d'avenir en particulier dans le domaine des flux de ressources extérieures et d'autres mesures d'appui en faveur des PMA africains dans le cadre des chapitres I et II dudit Programme.

20. En 1984, le secrétariat a réalisé une étude détaillée sur les politiques des prix dans les PMA africains. Dans cette étude, l'accent est mis sur l'importance des politiques des prix pour l'accroissement de la productivité et de la production dans le secteur agricole surtout en ce qui concerne l'amélioration de la situation alimentaire critique grâce à l'adoption de politiques des prix et de législations appropriées.

21. En 1985, le secrétariat a réalisé une étude sur le «Degré de sous-utilisation de la capacité industrielle et ses incidences sur le développement industriel des pays africains les moins avancés» dans le but de déterminer les obstacles qui ont entravé le développement industriel et de proposer des stratégies, des politiques et des actions en vue d'améliorer et d'accroître l'utilisation de la capacité industrielle des pays africains les moins avancés.

Réunions

22. Le secrétariat a participé à diverses réunions internationales dont notamment les sessions ordinaires du Comité de la planification du développement, du Comité consultatif inter-institutions sur le suivi du NPSA et la réunion sur l'examen global à mi-parcours du NPSA pour les années 80 en faveur des pays africains les moins avancés et y a apporté des contributions importantes.

CHAPITRE II : PROGRAMME DE TRAVAIL DANS LE DOMAINE DES QUESTIONS ET DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT POUR LA PERIODE 1986-1987

23. Ce programme de travail est axé sur la mise en oeuvre accélérée du Plan d'action de Lagos, de l'Acte final de Lagos, de la Stratégie internationale du développement dans le domaine de la planification du développement et sur la solution de la crise économique et sociale que connaît actuellement l'Afrique.

24. Les principaux éléments du programme de travail et ordre de priorité pour la période 1986-1987 tel qu'il a été adopté par la Conférence des ministres de la CEA sont les suivants :

Sous-programme 1 : Analyse, planification et projections socio-économiques

1.1. Assistance technique aux Etats membres

A la demande des Etats membres, des services consultatifs leur ont été fournis en matière d'élaboration et d'évaluation de plans, de projections et de prévisions économiques, de préparation d'études économiques spéciales aux niveaux national et sous-régional.

1.2. Etudes annuelles des conditions économiques et sociales en Afrique

En 1986 et 1987, la préparation des études annuelles comportera l'envoi de missions chargées d'évaluer et d'analyser les conditions socio-économiques de certains pays africains. Les rapports sur les études pour 1985-1986 ainsi que le rapport économique conjoint CEA/BAD seront présentés respectivement aux treizième et quatorzième réunions de la Conférence des ministres de la CEA.

1.3. Utilisation des indicateurs socio-économiques dans les activités de planification

Au cours de la période 1986-1987, la mise en oeuvre du système d'indicateurs socio-économiques proposé en 1984 sera étroitement contrôlée moyennant des contacts suivis avec les planificateurs et statisticiens nationaux. Des monographies nationales seront réalisées en vue d'évaluer l'application du système. En 1987 on tiendra un séminaire chargé d'examiner la mise en oeuvre du système et de faire des propositions en vue de son amélioration. Les conclusions de ce séminaire seront présentées à la cinquième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains.

1.4. Etudes prospectives sur les économies des pays africains

a) En 1986, des études détaillées sur les incidences et les répercussions politiques de la dévaluation monétaire dans certains pays africains seront réalisées et leurs conclusions seront présentées à la cinquième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains.

b) Des études détaillées sur l'examen et l'évaluation de la mise en oeuvre de la Stratégie internationale du développement pour les années 80 dans la région africaine seront effectuées en 1987. Le rapport final sera prêt à la fin de 1987 et sera présenté à la cinquième session de la Conférence commune.

c) Durant la période 1986-1987, on effectuera des études approfondies sur la pauvreté généralisée et la répartition du revenu dont les conclusions seront présentées à la cinquième session de la Conférence commune.

1.5. Prévisions et perspectives à court terme

En 1986 et 1987 on poursuivra la mise en place, dans certains pays africains, de modèles de prévision fondés sur la comptabilité sociale. Le produit final sera présenté à la cinquième session de la Conférence commune prévue au cours du premier trimestre de 1988.

1.6. Modèles de planification multisectorielle

Un séminaire regroupant des experts se tiendra en 1986 et sera consacré aux modèles de planification sectorielle; y seront examinés le rôle du secteur informel, la transformation des coefficients technologiques et l'intégration des prix et des variables financières dans les modèles de comptabilité sociale. Le rapport dudit séminaire sera présenté à la cinquième session de la Conférence commune.

1.7. Analyse des plans nationaux de développement compte tenu des objectifs et de la philosophie du Plan d'action de Lagos

Au titre de cet élément du programme, les activités seront axées en 1986 et 1987 sur l'évaluation et l'analyse critiques de la portée et de l'efficacité des pratiques actuelles en matière de planification du développement national compte tenu des objectifs du Plan d'action de Lagos. L'étude réalisée servira de guide pratique pour la formulation de plans de développement nationaux, sous-régionaux et régionaux. Le rapport qui sera établi à l'issue de cette étude sera présenté à la cinquième session de la Conférence commune.

1.8. Planification sectorielle dans le cadre d'accords de coopération sous-régionale

Durant la période 1986-1987, deux sous-régions seront étudiées dans le cadre de l'évaluation des potentialités et de l'analyse des programmes sectoriels communs, en particulier dans le domaine des transports et du commerce. Le rapport qui sera établi à cette occasion sera présenté à la cinquième session de la Conférence commune.

1.9. Perspectives de développement de la région africaine

Au titre de cet élément du programme, les activités consisteront à réaliser des études sur les perspectives de développement de la région africaine à l'horizon 2008 dans le but de formuler des stratégies et politiques propres à résoudre les problèmes critiques de développement. Durant la période 1986-1987, les activités comporteront notamment l'analyse des conditions du développement socio-économique en insistant particulièrement sur les effets de la sécheresse et des autres catastrophes naturelles, la vulnérabilité aux facteurs externes et l'analyse des facteurs d'instabilité tels que la balance des paiements et les difficultés à se procurer des capitaux. Le rapport résultant de ces études sera présenté à la cinquième session de la Conférence commune.

Sous-programme 2 : Questions budgétaires, monétaires et financières

2.1. Une assistance technique et des services consultatifs dans le domaine de l'élaboration des politiques budgétaires, monétaires et financières seront fournis aux Etats membres, à leur demande.

2.4. Rapports entre les politiques budgétaires et monétaires et leur impact sur la balance des paiements

Durant la période 1986-1987 les activités comporteront la réalisation de monographies détaillées de certains pays africains afin d'évaluer l'efficacité et la coordination des politiques budgétaires et monétaires et de réduire les déséquilibres externes. L'étude réalisée sera présentée à la cinquième session de la Conférence commune.

2.5. Mobilisation de l'épargne des ménages dans les pays africains en développement

Au cours de la période 1986-1987, les activités comporteront la réalisation d'études détaillées sur les systèmes d'épargne et de crédit de certains pays africains dans le but de proposer les moyens permettant de favoriser la mobilisation et l'utilisation de l'épargne en fonction des besoins et des priorités retenus dans les plans nationaux. Le rapport relatif à ces études sera présenté à la cinquième session de la Conférence commune.

Sous-programme 3 : Pays les moins avancés

3.1. Assistance technique et services consultatifs aux pays les moins avancés

Fourniture d'une assistance technique et de services consultatifs aux PMA africains, à leur demande, dans les domaines de la programmation de la planification et de l'élaboration de projets.

3.2. Etude des conditions économiques et sociales dans les pays africains les moins avancés

En 1986 et 1987 les activités comporteront l'envoi de missions et la rédaction de rapports de pays sur les problèmes actuels et les principales tendances économiques dans les pays africains les moins avancés. Les rapports établis seront présentés aux septième et huitième réunions de la Conférence des ministres des pays africains les moins avancés.

3.3. Suivi et contrôle de la mise en oeuvre du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays africains les moins avancés

En 1986 et 1987, les activités comporteront l'organisation de missions sur le terrain chargées d'étudier les progrès réalisés, les problèmes à résoudre et les perspectives d'avenir eu égard à la mise en oeuvre du NPSA dans les PMA africains. Les rapports relatifs aux études menées seront présentés aux septième et huitième réunions de la Conférence des ministres des pays africains les moins avancés.

3.4. Etudes approfondies relatives aux économies des pays africains les moins avancés

En 1986, on réalisera une étude sur la sécheresse et les stratégies alimentaires qui sera présentée à la septième réunion de la Conférence des ministres des pays africains les moins avancés.

En 1987 une étude relative à l'analyse quantitative des incidences des ajustements structurels et des programmes de stabilisation sur la croissance et le développement à long terme des PMA africains sera établie et présentée à la huitième réunion de la Conférence des ministres des pays africains les moins avancés.

CHAPITRE III : PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1988-1989 ET 1990-1995

25. Le projet de programme de travail pour la période 1988-1989 a été établi à partir du plan à moyen terme 1984-1989 figurant dans le document A/37/6 : Documents officiels de la trente-septième session de l'Assemblée générale-Supplément 46.

26. Le secrétariat continuera d'étudier les problèmes relatifs à la planification du développement socio-économique au niveau de la région et de réaliser des études approfondies dans les secteurs essentiels du développement dans le but d'aider les Etats membres à formuler et à mettre en oeuvre des plans de développement cohérents et à promouvoir des stratégies et des politiques nationales et sous-régionales appropriées dans le cadre des objectifs de la Stratégie internationale du développement et de sa composante régionale, à savoir le Plan d'action de Lagos.

27. Au titre du sous-programme 1 relatif à l'analyse, à la planification et aux projections socio-économiques, le secrétariat continuera de fournir aux pays africains une assistance technique et des services consultatifs dans les domaines de l'analyse économique générale, de la planification du développement, de la réalisation d'études économiques et de modèles économétriques en vue de préparer des études sur les perspectives de développement sous-régional et régional.

28. Au titre du sous-programme 2 relatif aux questions monétaires et financières, le secrétariat se propose de favoriser l'adoption de mesures propres à accroître la capacité des mécanismes budgétaires afin d'améliorer leur fonctionnement en tant qu'instrument de politique efficace. Un certain nombre d'études seront effectuées dans le domaine de l'élargissement de l'assiette de l'impôt, des réformes fiscales et de la rationalisation des dépenses publiques. S'agissant du domaine monétaire, des études seront réalisées sur le lien existant entre les marchés traditionnels et les marchés monétaires.

29. Au titre du sous-programme 3 relatif aux pays les moins avancés, le secrétariat se propose d'élargir le programme d'assistance technique aux PMA dans le domaine de la planification du développement, d'étudier l'évaluation finale des perspectives des PMA africains au titre du programme d'assistance technique et financière (1980-1990) prévu dans le NPSA et de réaliser des études approfondies sur les économies des PMA africains.

30. Au cours de la période 1990-1995, le secrétariat continuera de renforcer la capacité des économies africaines en vue d'un développement autonome, dans le cadre de l'autosuffisance individuelle et collective prévue dans le Plan d'action de Lagos. Le programme de travail cherchera, à cet égard, à améliorer les mécanismes nationaux relatifs à la mise sur pied de plans d'urgence pour faire face à des crises spécifiques, à une évaluation globale de l'exécution des politiques économiques et sociales et à une coordination accrue des plans aux niveaux sous-régional et régional.

31. Dans l'Acte final de Lagos il est expressément demandé l'intégration des peuples africains, des marchés et des capitaux de la région en vue de l'utilisation effective des ressources abondantes de la région qui conduirait à l'établissement d'un marché commun africain et d'une communauté économique africaine à l'horizon 2000. Afin d'assurer la réalisation de cet objectif, le programme de travail pour les années 90 accordera une importance particulière à la recherche de potentialités, d'alternatives et à l'optimisation en matière de répartition des ressources et à l'évaluation des activités des institutions de coopération économique et technique ainsi qu'aux mesures d'appui nécessaires à la promotion du cadre institutionnel susceptible d'assurer l'intégration harmonieuse du continent. Dans ce contexte, les activités à mener comporteront la réalisation de modèles de planification spatiale, en fonction de divers scénarios afin de déterminer la nouvelle répartition des industries dans le cadre des avantages comparés et de la spécialisation.

32. La Conférence commune est donc invitée à faire des propositions et recommandations sur les éléments importants du programme de travail pour les périodes 1988-1989 et 1990-1995 afin de permettre au secrétariat d'élaborer, pour l'exercice biennal 1988-1989, un programme de travail qui sera présenté à la treizième réunion de la Conférence des ministres de la CEA.